

OMPI IGC 43 – DÉCLARATION DE CLÔTURE DU CAUCUS AUTOCHTONE

3 JUIN 2022

Merci Madame la Présidente,

Je m'exprime au nom du Caucus autochtone.

Le caucus autochtone se présente devant les États membres avec l'inquiétude et la volonté de travailler sur les nombreuses questions qui ont été identifiées au cours de cette semaine. Rappelons aux États membres l'injustice historique infligée aux peuples autochtones.

Berta Cáceres. María Bernarda Juajibioy et sa petite-fille Kamentsá. Rafael Domicó Carupia. Sandra Liliana Peña. Au moins 331 défenseurs de l'environnement et des droits humains ont été tués en 2020 et de nombreux tués et emprisonnés cette décennie. Un nombre disproportionné d'entre eux sont des individus autochtones. Ces personnes sont mortes en défendant des terres, des eaux et des territoires qui abritent un pourcentage significatif de la biodiversité mondiale, ce qui inclut les ressources génétiques. La Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques estime que 35 % des terres détenues, gérées, utilisées ou occupées traditionnellement recoupent des zones officiellement protégées. En outre, 35 % des zones terrestres mondiales où l'intervention humaine est très faible sont également occupées par des populations autochtones.

Nous vivons selon des modes de vie traditionnels et sommes responsables du développement, de l'entretien et de la conservation de la biodiversité et des ressources génétiques. Nous sommes les gardiens des ressources génétiques et savoirs traditionnels qui sont la base des cultures, ainsi que des plantes, animaux et autres espèces qui contiennent les ressources génétiques que les pays industrialisés sollicitent maintenant pour trouver des solutions à la faim, au changement climatique, aux maladies et qui génèrent de nouveaux matériaux, substances, produits chimiques que ces pays trouvent si précieux. Beaucoup de ces mêmes pays et industries qui ont été responsables de la perte rapide de la biodiversité se tournent maintenant vers les terres, territoires et eaux maintenus par les peuples autochtones pour résoudre les problèmes qui ont conduit à l'érosion de la biodiversité à grande échelle.

Nous sommes reconnaissants que certains membres du CIG l'aient compris et qu'ils recherchent des solutions justes et équitables pour la protection et l'utilisation des ressources génétiques des peuples autochtones et des savoirs traditionnels connexes. D'autres semblent se préoccuper peu des sacrifices des défenseurs autochtones et de leurs contributions aux ressources génétiques et aux connaissances holistiques de leurs valeurs. Ils ont pris, limité, enfermé et dégradé les terres et les ressources génétiques des peuples autochtones, et ils cherchent maintenant à créer des principes internationaux pour continuer de prendre sans demander et sans donner en retour. Après avoir créé et maintenu l'héritage génétique dont dépendent les industries, on les informe que leurs demandes de droits associés aux origines génétiques sont trop coûteuses. On les informe qu'il est illégal et injuste pour la société d'essayer de revendiquer la garde de leur savoir sacré qui appartient au domaine public. Cela doit cesser. Il ne s'agit pas d'une question

abstraite de propriété intellectuelle ou de brevet pour les peuples autochtones. Il s'agit d'une question de lutte pour l'intégrité et la survie de leurs cultures dans un monde qui change rapidement en raison des actions des autres.

Madame la présidente, nous réaffirmons notre bonne foi et volonté de travailler ici avec tous les membres qui démontrent une volonté d'écouter, de répondre et de respecter nos droits et nos responsabilités envers nos peuples, nos ancêtres et les générations futures. Nous sommes prêts à travailler à une entente mutuelle. Nous remercions les membres qui ont pris le temps de nous écouter et de répondre efficacement à nos préoccupations. Nous apprécions votre décision de maintenir le texte du président comme une voie équilibrée et juste. Notre confiance dans le texte de synthèse a été renforcée par le travail professionnel et objectif du rapporteur, mais elle est maintenant ternie par des soumissions visant à limiter nos droits et à éliminer notre voix dans ce processus.

Nous devons nous assurer de pouvoir participer à tout processus virtuel intersessionnel. Un groupe d'experts virtuel sur les systèmes d'information est une priorité pour nous. Il doit être structuré de manière à laisser suffisamment de temps pour une discussion approfondie des questions, par exemple en se déroulant sur plusieurs jours. En outre, nous voyons la nécessité d'intégrer une approche fondée sur les droits humains compte tenu des membres qui prétendent que les principes de la propriété intellectuelle ont la suprématie sur nos propres lois et coutumes et que nos savoirs traditionnels doivent enrichir un domaine public international.

Un nombre croissant de pays dans le monde mettent en œuvre les droits des peuples autochtones au niveau national et sont prêts à mettre en œuvre les normes juridiques internationales minimales contenues dans la DNUDPA. Nous exhortons la France et les pays de même sensibilité à organiser des réunions diplomatiques de haut niveau ou trouver d'autres moyens créatifs pour résoudre la question constitutionnelle qu'ils ont soulevée alors même qu'ils ont voté à l'Assemblée générale des Nations unies pour adopter le DNUDPA. Bloquer à jamais l'émergence d'un ordre juridique international pour mettre en œuvre les principes contenus dans la DNUDPA par une poignée de pays n'est ni juste ni équitable.

Cela illustre également la nécessité de disposer d'un soutien financier suffisant pour assurer notre participation effective. Contrairement aux organisations à vocation commerciale qui entreprennent des analyses économiques étroitement ciblées qui ne tiennent pas compte de la valeur des patrimoines génétiques, nos négociateurs ne peuvent pas se permettre de participer sans soutien. Toutefois, nous apprécions tous ceux qui ont contribué au Fonds de contributions volontaires, mais cela est inadéquat. Nous sommes convaincus qu'un soutien financier provenant du budget ordinaire assurera notre participation continue et efficace.